

Annonce Maître-chien Police Municipale :

La ville de Cogolin fait de la sécurité, de la tranquillité et du bien-être des habitants une priorité.

Cette politique de sécurité assumée passe par le renforcement et la dynamisation continus des différentes équipes de la Police Municipale.

La Mairie de Cogolin recrute un agent de Police Municipale : Maître-chien.

Missions : Au sein de la police municipale de la commune et placé(e) sous l'autorité du responsable de la police municipale, vous renforcerez l'action des policiers municipaux sur le territoire de la ville, tout en contribuant à assurer leur sécurité. Vous créez un climat sécurisant pour les habitants et participez à limiter les actes de délinquance, de violence et de malveillance. A ce titre, vos missions sont les suivantes :

- Assurer la protection et la sécurité des agents, des personnes, des biens et porter assistance et secours aux usagers.
- Appuyer les équipes de la voie publique sur les contrôles, les missions de surveillance et assister les policiers municipaux dans l'intervention d'auteurs d'infractions.
- Appliquer la réglementation en vigueur et les pouvoirs de police du Maire sur l'intégralité du territoire.
- Assurer les missions au maintien du bon ordre, de la sûreté et salubrité publique.
- Sécuriser les quartiers de vie nocturne dans le cadre de patrouilles sur la voie publique.
- Exercer votre devoir d'intervention et d'alerte et travailler en collaboration avec les partenaires locaux.
- Garantir la circulation de l'information relative aux questions de sécurité en interne et auprès des partenaires.
- Rédiger et transmettre des écrits professionnels (main-courante, procès-verbaux, rapports)
- Participer aux recherches judiciaires et assurer la gestion des objets trouvés.
- Assurer une veille, informer les administrés pour garantir leur sécurité.

Profil recherché :

Connaissances :

- De la législation et de la réglementation.
- Du terrain.
- Du fonctionnement
- Des collectivités

Savoir-faire :

- Maîtrise des pouvoirs de police du Maire

- Maîtrise des écrits administratifs
- Maîtrise des techniques d'interventions

Savoir être :

- Rigueur, discrétion.
- Sens de la discipline
- Disponibilité
- Capacité à travailler en équipe
- Sens du devoir et du service public
- Pédagogie vis-à-vis du citoyen.

Formation/expérience :

- Expérience souhaitée
- Agréments, assermentation, port d'arme
- Permis B valide indispensable
- Cadre d'emplois des agents de police municipales (Cat C)

Conditions de travail :

- Poste à temps complet
- Travail le week-end
- Déplacement fréquent sur le territoire de la ville

Condition de recrutement :

- Par voie de mutation, détachement ou emplois réservés
- Titulaire de la fonction publique, vous justifiez d'une expérience similaire et êtes propriétaire d'un chien de défense avec titre de brevet de conducteur canin.

Avantages collectifs au travail :

- Prime annuelle de fin d'année
- Prime d'assiduité
- Régime indemnitaire
- Remboursement de frais liés au chien
- Compte épargne temps
- Amicale du personnel
- Prise en charge frais de déplacement formation
- ARTT